

APEL NATIONALE : INGÉRENCE ET PRISES DE POSITION. QUEL EST SON RÔLE RÉEL ?

TOUT LE MONDE CONNAÎT L'APEL POUR SON RÔLE DE PROXIMITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

Des parents s'investissent auprès de l'école de leurs enfants et consacrent bénévolement de leur temps pour aider au financement de projets pédagogiques via des ventes diverses, organisent des événements ou participent aux conseils de classe dans le second degré.

Localement, leur présence est perçue comme un soutien aux équipes car leurs actions et leur investissement aident à faire vivre les établissements. L'APEL est la seule association de parents d'élèves affiliée à l'enseignement catholique, tel qu'inscrit dans leurs statuts : « L'Apel est un mouvement apolitique et non confessionnel, libre et constructif ; il soutient le caractère propre de l'Enseignement Catholique. ».

Une immense majorité des familles y sont donc affiliées, représentativité confortable car unique : il n'y a pas d'élections de parents d'élèves comme dans le public. Cette absence de pluralité devient problématique, ces derniers temps, au regard des prises de position de l'APEL nationale, notamment sur l'EVARS.

En décembre 2024, l'APEL nationale et le SGEC co-signent un texte remettant en cause le projet de programme.

L'APEL, normalement plutôt discrète, sort du bois et s'inscrit dans un discours proche des milieux réactionnaires refusant la mise en oeuvre de l'EVARS tel que prévu. Il faut lire entre les lignes, quand l'APEL et le SGEC parlent « d'influence idéologique », c'est du refus d'aborder la question du genre et des personnes LGBTQUIA+ dont

il est question.

L'APEL souhaite aussi associer davantage les parents dans l'enseignement de l'EVARS, dans un déni total des chiffres sur les violences faites aux enfants, notamment intrafamiliales. Par cette ingérence dans la pédagogie et sa prise de position sur les programmes officiels de l'éducation nationale, l'APEL est totalement sortie de son rôle. Sa vision traditionaliste et conservatrice de l'EVARS est voulue et cautionnée par leur nouvelle présidente : Hélène Laubignat. Mme Laubignat, il faut le rappeler, était présidente de l'APEL à Jean-Paul II, Compiègne, pendant la période où les équipes ont souffert de censure de la part de leur direction : interdiction de parler d'homosexualité ou d'IVG en classe au nom de la « morale chrétienne » (Cf article Elodie Martre, TU octobre 2024). Elle s'est alors inscrite en soutien de la direction et de l'OGEC de l'établissement. L'OGEC est aujourd'hui condamnée par les prud'hommes pour licenciement abusif et harcèlement moral d'un directeur adjoint qui n'avait pas, à l'époque, cautionné les prises de position de la direction.

Cette nomination dans un tel contexte peut donc sembler étonnante...

Mais Mme Laubignat ne s'arrête pas là. Dans un article de La Croix daté de mai 2025, concernant la place du religieux elle affirme : « Aujourd'hui, on a l'impression qu'il y a une remise en cause du caractère propre. C'est une tendance inquiétante, visant à

invisibiliser toute expression du projet chrétien des établissements catholiques. Or, les parents ne choisissent pas l'enseignement catholique par défaut. Ils cherchent une cohérence éducative, une vision humaniste de la personne. »

Au vu des déclarations de rentrée de Guillaume Prévost, l'APEL et le SGEC sont clairement sur la même ligne, cautionnant les dérives au nom du caractère propre et éludant totalement le fait que les établissements sous contrat fonctionnent majoritairement sur des dotations publiques.

Là encore, l'élément de langage « caractère propre », que seul l'enseignement catholique sait définir et toujours à son avantage, est utilisé comme refuge pour justifier les prises de liberté sur l'application des programmes et le prosélytisme. Est-ce donc bien le rôle de l'APEL de se prononcer sur ces sujets et de remettre en cause les instructions officielles ? Pour le SGEC c'est un excellent soutien, pour les enseignant-es qui souhaitent simplement exercer leur métier sans pression de la part de l'enseignement catholique, beaucoup moins.

■ Académie de Rennes

